

La ville à hauteur d'enfants ?

Introduction

Fanny Delaunay et Clément Rivière

Qu'implique le fait de penser la ville à hauteur d'enfants ? S'agit-il d'un label à la mode ou d'une opportunité de changer les villes ? Ce dossier croise les regards et les savoirs en vue de mieux comprendre les origines de cette démarche et les perspectives qu'elle espère ouvrir.

Dans le sillage de la *Child Friendly Cities Initiative* lancée en 1996 par l'Unicef¹, un ensemble d'initiatives ont été mises en œuvre à travers le monde en vue de repenser la place des enfants dans les villes. Cette mise à l'agenda de la « citoyenneté urbaine des enfants » (Karsten 2016) s'est opérée de manière un peu plus tardive en France que dans d'autres pays, dans la mesure où c'est surtout à partir des années 2010², et en particulier de leur seconde moitié, qu'un ensemble d'acteur·rices (aménageurs, architectes, élu·es, paysagistes, urbanistes) se sont mis à penser la ville « à hauteur d'enfants ». Désormais largement diffusée, cette expression n'apparaissait dans aucun des articles rassemblés dans le dossier pluridisciplinaire consacré en 2015 par *Métropolitiques* aux « enfants dans la ville » (Gayet-Viaud *et al.* 2015). Deux ans plus tard, en 2017, les rencontres nationales des villes éducatrices, organisées à Lille, avaient pour thème « La ville à hauteur d'enfants ». Depuis, un certain nombre de municipalités s'affichent et se revendiquent « à hauteur d'enfants », se dotant même dans plusieurs cas (Lille, Montpellier, Strasbourg) de « chartes » visant à affirmer les principes et objectifs de cette démarche, à savoir garantir aux enfants un meilleur accès à la ville et à la citoyenneté. Elles ont pour point commun d'être gouvernées par des majorités socialistes et/ou écologistes (à l'image de Grenoble, Rennes, Lyon ou Paris, outre les villes précédemment citées).

La parution d'un ouvrage collectif (Paquot 2015) issu d'une exposition organisée à la Halle aux Sucres de Dunkerque en 2015, intitulée « La ville récréative » (Paquot 2015), et la traduction de deux livres du pédagogue italien Francesco Tonucci (2019 [1996]) et de l'anarchiste anglais Colin Ward (2020 [1978]), ont contribué à irriguer les réflexions des acteur·rices de cette « ville à hauteur d'enfants » à la française. C'est en particulier le cas pour les leçons que Tonucci tire de l'expérience conduite à Fano (Italie) dans les années 1990, qui avaient déjà suscité un important écho en Espagne et en Amérique latine, conduisant à la constitution d'un réseau international de plus de 300 municipalités (*La Città dei Bambini*³) – rejoint par Montpellier en 2023 en tant que première ville française membre. Un point fort et séduisant du projet de « ville des enfants » présenté par Tonucci dans son ouvrage réside dans le fait que cette démarche est susceptible de bénéficier à bien d'autres qu'aux enfants, à commencer par les personnes âgées ou en situation de handicap, soulignant ainsi que : « quand la ville sera plus adaptée aux enfants, elle sera plus adaptée à tout le monde » (Tonucci 2019 [1996], p. 54). Dans cette perspective, alors que les villes ont longtemps été envisagées comme

1 Qui faisait elle-même suite à l'approbation en 1989 de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE).

2 Exemple singulier dans le paysage national, la ville de Caen lance en 1990 « une grande campagne sur le thème "l'enfant, la ville, quel quotidien ?" » (Coulomb 1995).

3 Voir le site : <https://lacittadeibambini.eu/>.

des endroits peu appropriés pour élever des enfants, la « ville à hauteur d'enfants » constitue un projet de transformation urbaine original et ambitieux, qui semble d'autant plus faire sens au regard de l'urgence climatique.

Fidèle à l'esprit d'une revue qui vise à croiser les regards et les savoirs autour des enjeux urbains et territoriaux, ce dossier se donne pour objectif de contribuer à clarifier ce que recouvre et signifie cette expression, en tâchant d'en mettre en lumière les potentialités et les limites, de Lille à Marseille en passant par Paris, Bruxelles, Lyon, Marseille, Montpellier ou la Suisse. Rassemblant des contributions issues de différentes perspectives disciplinaires et professionnelles (anthropologie, architecture, géographie, paysagisme, science politique, sciences de l'éducation, sociologie, urbanisme), il associe retours d'expériences et regards critiques, dans une diversité d'approches qui témoigne du caractère fondamentalement transversal et coopératif de cette démarche.

Contre les « parents hélicoptères » et les « enfants d'intérieur »

Les réflexions de l'éventail d'acteur·rices qui essaient de faire vivre la « ville à hauteur d'enfants » sont empreintes de préoccupations relatives à la santé mentale et physique des enfants, à la sédentarité et à l'acquisition par les enfants de compétences d'interaction et de mobilité. Dans les villes occidentales, les enfants ont en effet vu leur liberté de mouvement et leur temps de présence dans les espaces publics diminuer au cours des dernières décennies, ce qui réduit d'autant les possibilités de jeu et de rencontres (Ward 2020 [1978] ; Karsten 2005 ; Rivière 2021). Alors même que les espaces publics sont en théorie ouverts à tous et toutes (Garnier 2015), un ensemble de recherches a décrit le recul des pratiques de mobilité autonome, la tendance à l'archipélisation des expériences urbaines enfantines (les enfants ne reliant pas de manière autonome les différents espaces qu'ils fréquentent) et l'émergence de la figure des *indoor children*, ces « enfants d'intérieur » (Karsten et van Vliet 2006) qui passent l'essentiel de leur temps entre les murs de différentes institutions (école, domicile, activités extrascolaires encadrées). Dans ce contexte, la « ville à hauteur d'enfants » semble émerger en réaction à trois dynamiques qui entretiennent des liens étroits : la conquête de la ville par la voiture, l'anxiété parentale croissante et la marchandisation du jeu.

Du fait de sa diffusion massive au fil du xx^e siècle (Demoli et Lannoy 2019), l'automobile exerce une empreinte majeure sur les villes et les expériences enfantines de la ville (Ward 2020 [1978]), à travers l'emprise au sol que représentent les voies de circulation et les places de stationnement, mais aussi du fait du danger que représentent les voitures pour l'intégrité physique des enfants. Parallèlement, les normes de parentalité ont évolué, laisser son enfant se déplacer seul dans les espaces publics urbains étant progressivement devenu un marqueur de « mauvaise » parentalité (Rivière 2021). Les craintes parentales ne se cristallisent d'ailleurs pas uniquement autour du risque d'accident de la circulation, mais laissent une place de choix à l'anticipation de la rencontre possible d'un pédophile et/ou de l'enlèvement, alors même que « les enfants sont en grande majorité victimes d'adultes de l'entourage proche » (Protar 2023, p. 75). Cette vive inquiétude pour le *stranger-danger* a été largement alimentée par la montée en puissance des chaînes d'« information » en continu, qui donnent une visibilité majeure aux faits divers (Bouron 2024), notamment à ceux impliquant des enfants. Amplifiée par les réseaux sociaux, cette forte visibilité contribue à alimenter l'anxiété découlant de la responsabilisation individuelle qui caractérise l'expérience contemporaine de la parentalité, incarnée par la figure du « parent hélicoptère » qui supervise les moindres faits et gestes de sa progéniture (Lee et Macvarish 2020).

Alors que « jouer » était encore davantage synonyme de « jouer dehors » il y a quelques décennies (Karsten 2005), les opportunités de jeu libre en extérieur se sont raréfiées. D'une

part, la transformation des standards éducatifs a conduit à une plus grande implication des parents dans l'emploi du temps extrascolaire des enfants (Lareau 2024 [2003]), réduisant de manière mécanique le temps disponible pour le jeu. De l'autre, on observe une dynamique de marchandisation (*commodification*) du jeu des enfants (McKendrick *et al.* 2000 ; Corbillé 2023), à travers notamment la multiplication de parcs à thèmes fermés et sécurisés, qui participe au repli vers les espaces *indoor*. Ces espaces de jeu payants, où peuvent notamment être fêtés les anniversaires, contribuent à éloigner les enfants des éléments naturels (pluie, soleil, froid), mais aussi à redoubler la ségrégation par âge d'une ségrégation sociale. Leur localisation fréquente à la périphérie des villes implique d'être motorisé pour s'y rendre, empêchant la plupart des enfants de le faire par leurs propres moyens.

Construire la ville pour tou·tes

De manière plus générale, l'enfant est peu pensé comme mobile, en dehors du chemin pour aller à l'école : sa mobilité autonome demeure un impensé du projet urbain, que la « ville à hauteur d'enfants » veut tenter d'explorer. Construire la ville à hauteur d'enfants, c'est envisager les usagers depuis leurs vulnérabilités et la manière dont les aménagements leur garantissent un accès égal à la ville. L'aménagement est ici entendu au sens de stratégie territoriale, et articule l'échelle de l'îlot à celle d'un grand territoire. La construction d'une stratégie d'intervention associe en cela différentes collectivités et leurs partenaires (publics, privés et associatifs). Du point de vue du projet urbain, les opérations portent sur la sécurisation des parcours, la ludification des espaces et leur contribution à la santé environnementale et mentale. Du point de vue des politiques d'aménagement, l'entrée principale est celle des conditions d'accueil des enfants, aussi bien dans les espaces publics qu'au sein des équipements publics. De nombreux services (aménagement et espaces verts, sports, culture, démocratie locale, mobilité) travaillent ensemble une thématique commune : comment accueillir des enfants en autonomie, c'est-à-dire non accompagnés d'adultes, et avec quelles conséquences sur la conception des lieux.

Des aménagements sont d'ores et déjà mis en œuvre en partant des lieux du quotidien des enfants, à commencer par l'école et ses abords. Dans cette perspective, l'école est un élément du maillage urbain qui doit contribuer à la qualité de vie de ses principaux destinataires (les enfants), tout en accompagnant les adultes (les professionnel·les, mais aussi les parents) dans l'exploration de nouvelles pratiques des espaces publics. La fermeture temporaire ou définitive à la circulation motorisée des rues d'écoles en constitue un exemple, en visant à créer les conditions pour développer les sociabilités enfantines et parentales et permettre aux publics de prendre place, tout en contribuant à réduire la pollution atmosphérique aux abords des établissements scolaires (Di Prima 2023). Cette dynamique se prolonge dans l'enceinte de ces établissements à travers la renaturation des cours d'école, qui croise les enjeux de redistribution genrée de l'espace (Maruéjols 2014) et la constitution d'îlots de fraîcheur urbains. Hors temps de fonctionnement, les établissements qui accueillent des enfants (écoles, mais aussi crèches) constituent par ailleurs autant de réserves foncières potentielles pour la ville et ses habitants. À travers de nouvelles formes d'usage et de partage de ces espaces, de nombreux mètres carrés peuvent être gagnés, au bénéfice notamment de celles et ceux dont les conditions de logement sont mauvaises ou médiocres.

Dans cette perspective, un ensemble de partenariats doivent être imaginés et mis en place. Avec l'Éducation nationale bien sûr, mais aussi avec les sociétés de transports en commun, en vue de favoriser la mobilité autonome des enfants (à travers par exemple une réflexion sur la signalétique au sein des rames et à quai, comme à Clermont-Ferrand où les arrêts de tramway sont associés à des animaux). D'autres acteur·rices encore peuvent être impliqués dans ce

projet de réappropriation de la ville, à l'image des commerçant·es dont les boutiques constituent autant d'arènes d'expérimentation de l'autonomie pour les enfants, et de ressources de protection en cas de danger ou d'imprévu aux yeux des parents (Rivière 2021). Cette attention portée aux commerces de proximité, qui contribuent par ailleurs au maintien du lien social des personnes âgées (Pignolo et Hummel 2026), rencontre ici l'argument de Tonucci selon lequel une ville à hauteur d'enfants est plus accessible et agréable pour d'autres profils d'habitant·es que les seuls enfants.

Un tel changement de paradigme exige du temps pour créer les conditions d'acculturation des enfants et des adultes. S'il engage aussi potentiellement de nouvelles dépenses, les retombées positives à en attendre semblent multiples, tant d'un point de vue social et environnemental que sanitaire et éducatif. Le bilan de la mise en place d'une « ville à hauteur d'enfants » doit donc se lire dans la durée et dans les effets induits sur les territoires, ce qui implique une ambition politique forte, impulsée par les élu·es de référence (maires, adjoint·es au maire, président·es de métropole), afin de permettre aux agents territoriaux et aux différents partenaires des collectivités de s'inscrire durablement dans la démarche.

Agir « pour » les enfants ou « avec » les enfants ?

Mais poser la question des enfants et de leur place dans la ville consiste également à questionner la place de cette classe d'âge dans les instances de gouvernement, ainsi que les modalités de sa participation au débat public et à la prise de décision. Alors que le risque est réel d'une prépondérance du rôle des « experts » dans l'identification des besoins des enfants et des solutions à apporter (van Vliet et Karsten 2015), un enjeu majeur consiste à lutter contre une tendance forte à davantage agir « pour » les enfants qu'« avec » eux. Pour mettre à distance le paternalisme ou le « tokénisme », les acteur·rices de la production urbaine doivent acquérir un véritable savoir-faire, monter en compétence, en formant ou en recrutant des adultes en mesure de travailler avec des enfants, dont la participation réelle implique un changement de pratiques. Il s'agit de faire l'effort de traiter les enfants en tant qu'acteur·rices capables, et si nécessaire de prendre le temps de contribuer à les rendre davantage compétent·es, l'enjeu étant la participation active des enfants dans le diagnostic, la délibération et l'élaboration des projets.

La contribution politique des enfants peut également passer par le « faire ». Un ensemble d'acteur·rices (militant·es de l'éducation populaire ou de l'éducation à l'environnement, artistes, enseignant·es, animateur·rices, élu·es, parents) développent dans cette perspective des espaces de jeu libre, à l'image des « terrains d'aventure » qui renaissent en France dans l'espace public depuis les années 2010 (Besse-Patin 2025) après avoir disparu au tournant des années 1980, contrairement à d'autres pays d'Europe (Allemagne, Angleterre, Suisse). Le jeu libre, l'autogestion et la co-construction sont ici les piliers d'un dispositif éducatif et urbain qui se met à hauteur d'enfants et qui les visibilise en situation d'autonomie dans les espaces publics.

Contrastant avec la tendance à la « limitation de l'action politique des enfants dans la ville », y compris dans le cadre des conseils municipaux d'enfants (Boone 2016), ce « changement radical » (Tonucci 2019 [1996], p. 30) risque de bousculer les intérêts établis en mettant en lumière l'existence de nombreux privilèges adultes, notamment du côté des automobilistes, mais aussi potentiellement des élu·es. Ainsi, « il est difficile de changer une ville en répondant aux besoins et aux attentes des enfants parce qu'il faut mécontenter les adultes et leur demander de renoncer à des privilèges qui passent aujourd'hui pour des droits » (*ibid.*, p. 190).

La « ville à hauteur d'enfants » navigue donc sur un chemin de crête, entre remise en cause effective de la domination adulte et risque du *kidwahsing* (lorsqu'il n'y a pas de réelle cession de pouvoir et que les enfants sont instrumentalisés à des fins de communication politique, permettant alors à des adultes d'asseoir leur position). La « ville à hauteur d'enfants » peut, de

fait, dans certains cas, être utilisée en tant qu'outil de marketing territorial, dans le cadre d'une politique d'attractivité visant des profils de parents diplômés attirés par l'urbanité, par contraste avec le mode de vie suburbain (Lilius 2019). La vigilance doit être de mise vis-à-vis de ses effets potentiels en termes de gentrification et d'éviction des classes populaires (Van den Berg 2013), dans le cadre de l'émergence d'un nouveau marché pour un ensemble d'acteurs économiques (architecture, concertation, urbanisme, entrepreneuriat « à impact »).

Changer les villes, changer la citoyenneté

En substance, la démarche « ville à hauteur d'enfants » implique un enjeu clair et double : permettre un meilleur accès des enfants à la ville et à la citoyenneté. D'un côté, il s'agit de contrer la dynamique de retrait vers les espaces privés et de permettre la réappropriation par les enfants des espaces publics, qui passe par un regain d'autonomie dans le cadre de leurs pratiques de mobilité et de jeu. De l'autre, de considérer les enfants comme autant de citoyen·nes à part entière en leur donnant la possibilité de contribuer de manière active à la fabrique de la ville et plus largement à la prise de décision, favorisant ce faisant leur formation politique, technique et économique. Cette démarche, qui est donc loin de ne relever que de l'aménagement et de l'urbanisme, permet d'aborder à nouveaux frais des enjeux tels que ceux du commerce ou de la sécurité.

Le caractère transversal de la « ville à hauteur d'enfants » implique potentiellement une certaine hétérogénéité dans sa mise en œuvre, de la tentation parfois présente du *kidwashing* à une transformation urbaine et sociale majeure pour les enfants, leurs parents et potentiellement l'ensemble des habitants de la ville. Elle revêt par ailleurs nécessairement un caractère exploratoire et processuel, et requiert l'implication d'un ensemble de partenaires, notamment associatifs, aux côtés des municipalités.

Au final, la « ville à hauteur d'enfants » constitue une opportunité de (re)penser et changer les villes en adoptant un autre point de vue, qui, sans réduire les enfants à leurs vulnérabilités, permet de mieux en prendre la mesure, *a fortiori* en contexte d'adaptation aux effets du changement climatique. Cela tout en faisant monter en compétence les enfants, mais aussi les adultes impliqués dans la démarche, en vue de construire la ville de demain.

Au sommaire de ce dossier :

Retours d'expériences

Louise Dauthieux, « Les Conseils municipaux d'enfants vus par leurs membres : le cas du Conseil des enfants pantinois » (*à paraître*)

Fanny Delaunay, « Pourquoi et comment des architectes-urbanistes s'intéressent-elles aux enfants ? » (*à paraître*)

Fanny Delaunay et Sylvain Wagnon, « À Montpellier, coécrire une "charte vivante" pour repenser la place des enfants dans la ville »

Nadja Monnet, « Tiers-lieux éducatifs : le temps de l'enfance à Marseille » (*à paraître*)

Clément Rivière, « Le "Laboratoire Lille à hauteur d'enfants", une expérience d'intelligence collective »

Réinsérer l'école dans son territoire

Sonia Curnier, « La cour d'école, un espace public pas comme les autres » (à paraître)

Antoine Fleury, Côme Grémaud et Anne-Cécile Ott, « Quelles appropriations d'une rue scolaire ? »

Julie-Amadéa Pluriel, « Faire de chaque cour d'école une aventure »

Romain Wagnon et Sylvain Wagnon, « Les multiples enjeux de la végétalisation des cours d'école »

Regards critiques

Adelaïde Boëlle-Dupouy, « De "la ville et l'enfant" des années 1970 à la "ville à hauteur d'enfant" »

Aurélien Ramos, « La ville à hauteur de bébés ? La petite enfance sous les radars des politiques urbaines à Bruxelles »

Marion Lang, « Ce que les villes à hauteur d'enfants disent de la domination adulte » (à paraître)

Fanny Vuailat, « Un pas de côté à propos de la "ville à hauteur d'enfants" »

Bibliographie

Besse-Patin, B. 2025. « Fini de jouer ! Contre l'urbanisation de l'enfance : aux origines des terrains d'aventure en France », in D. Bachelart et L. Besse (dir.), *Animation nature et environnement 1970-1990*, Pierrefitte-sur-Seine : Publications des Archives nationales.

Boone, D. 2016. « À chacun sa place : la limitation de l'action politique des enfants dans la ville. Le cas des conseils municipaux d'enfants (CME) », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 111, p. 90-99.

Bouron, S. 2024. « Les faits divers, industrie médiatique et arme idéologique de l'extrême droite », in Collectif, *Extrême droite : la résistible ascension*, Paris : Éditions Amsterdam.

Corbillé, S. 2023. *La ville des enfants. Fantasmagories du capital dans un parc d'attractions globalisé*, Paris : PUF.

Coulomb, A. 1995. « L'enfant, la ville, quel quotidien ? », *Architecture & Comportement/Architecture & Behaviour*, vol. 11, n° 1, p. 69-77.

Demoli, Y. et Lannoy, P. 2019. *Sociologie de l'automobile*, Paris : La Découverte.

Di Prima, J. 2023. « Accélérons le développement des rues scolaires ! », *Métropolitiques*, 23 février. URL : <https://metropolitiques.eu/Accelerons-le-developpement-des-rues-scolaires.html>.

Garnier, P. 2015. « Une ville pour les enfants : entre ségrégation, réappropriation et participation », *Métropolitiques*, 10 avril. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Une-ville-pour-les-enfants-entre.html>.

Gayet-Viaud, C., Rivière, C. et Simay, P. 2015. « Les enfants dans la ville », *Métropolitiques*, 8 avril. URL : <https://metropolitiques.eu/Les-enfants-dans-la-ville.html>.

- Karsten, L. 2005. « It all used to be better? Different generations on continuity and change in urban children daily use of space », in *Children's Geographies*, vol. 3, n° 3, p. 275-290.
- Karsten, L. 2016. « City kids and citizenship », in V. Mamdough et A. van Wageningen (dir.), *Urban Europe: Fifty Tales of the City*, Amsterdam : Amsterdam University Press, p. 75-81.
- Karsten, L. et van Vliet, W. 2006. « Children in the city: reclaiming the street roles », *Children, Youth and Environments*, vol. 16, n° 1, p. 151-167.
- Lareau, A. 2024 [2003]. *Enfances inégales. Classe, race et vie de famille*, Lyon : ENS Éditions.
- Lee, E. et Macvarish, J. 2020. « Le “parent hélicoptère” et le paradoxe de la parentalité intensive au XXI^e siècle », *Lien social et Politiques*, n° 85, p. 19-42.
- Lilius, J. 2019. *Reclaiming Cities as Spaces of Middle Class Parenthood*, Singapour : Palgrave Macmillan.
- Maruéjols-Benoit, É. 2014. *Mixité, égalité et genre dans les espaces du loisir des jeunes : pertinence d'un paradigme féministe*, thèse de doctorat en géographie, Université Michel de Montaigne – Bordeaux III.
- McKendrick, J., Bradford, M. et Fielder, A. 2000. « Kid customer? Commercialization of playspace and the commodification of childhood », *Childhood*, vol. 7, n° 3, p. 295-315.
- Paquot, T. (dir.). 2015. *La ville récréative. Enfants joueurs et écoles buissonnières*, Gollion : Infolio Éditions.
- Pignolo, L. et Hummel, C. 2026. « Commerces de proximité et liens sociaux des personnes âgées », *Métropolitiques*, 5 février. URL : <https://metropolitiques.eu/Achats-du-quotidien-et-liens-sociaux-des-personnes-agees.html>.
- Protar, S. 2023. « Qui menace les enfants ? Construction du risque dans les campagnes de prévention des violences sexuelles sur mineur·es », *Mouvements*, n° 115, p. 72-78.
- Rivière, C. 2021. *Leurs enfants dans la ville. Enquête auprès de parents à Paris et à Milan*, Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- Tonucci, F. 2019 [1996]. *La ville des enfants. Pour une [r]évolution urbaine*, Marseille : Parenthèses.
- Van den Berg, M. 2013. « City children and genderfied neighbourhoods: the new generation as urban regeneration strategy », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 37, n° 2, p. 523-536.
- Van Vliet, W et Karsten, L. 2015. « Child-friendly cities in a globalizing world: different approaches and a typology of children's roles », *Children, Youth and Environments*, vol. 25, n° 2, p. 1-15.
- Ward, C. 2020 [1978]. *L'enfant dans la ville*, Paris : Eterotopia France.

Fanny Delaunay est urbaniste, maître de conférences en sciences humaines et sociales à l'ENSA Paris Val de Seine et chercheuse au Lavue-CRH. Ses recherches développent une pensée critique du processus de fabrique de la ville depuis la sociologie de l'enfance et de l'environnement.

Membre du comité de rédaction de *Métropolitiques* depuis 2014, **Clément Rivière** est maître de conférences en sociologie à l'Université de Lille et membre du CeRIES (Centre de recherches « Individus, épreuves, sociétés » – ULR 3589).

Il a notamment publié *Leurs enfants dans la ville. Enquête auprès de parents à Paris et à Milan* (Presses universitaires de Lyon, 2021).

Pour citer cet article :

Fanny Delaunay et Clément Rivière, « La ville à hauteur d'enfants ? », *Métropolitiques*, 1^{er} octobre 2026.

URL : <https://metropolitiques.eu/La-ville-a-hauteur-d-enfants.html>.

DOI : <https://doi.org/10.56698/metropolitiques.2333>.